

MAIRIE DE SAINT PIERRE DE FURSAC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le lundi 16 juillet 2012 en la mairie de Saint Pierre de Fursac.

Avant de passer à l'ordre du jour nous avons reçu Mme Lavergne qui nous a présenté une photo des enfants juifs hébergés au château de Chabannes prise devant l'école de Chabannes quelque temps avant la première rafle en août 1942 et sur laquelle on reconnaît un garçon Bernd Warschauer qui a été arrêté et hélas fusillé par les S.S. au moment où il tentait de s'enfuir à la descente du train à l'arrivée à Auswitch. Mme Lavergne a demandé à ce que cette photo soit placée à l'école de Chabannes près des plaques commémoratives après avoir reçu une protection.

Le Conseil après en avoir délibéré accepte la proposition de Mme Lavergne et fera le nécessaire pour rechercher une solution efficace pour la conservation de ce document historique.

Mr. Marguerite demeurant Route de La Souterraine nous a signalé le mauvais état du trottoir côté station service. Le Conseil charge M. Cariat, Adjoint, responsable de la voirie, d'aller sur place et de faire des propositions afin de régler ce problème.

Le Maire fait part au Conseil d'un complément de travaux nécessaire dans le village de Chabannette. Le nécessaire a été fait.

Mr. Devaux, habitant du lotissement du Ri-courant demande des réhausses pour son compteur d'eau que les travaux de voirie ont considérablement enfouit, le Conseil demande à Mr. Devaux de se mettre en rapport avec ce syndicat afin de trouver une solution à ce problème.

Mme Tessier informe le Conseil que les miroirs qui ont été posés au carrefour de Chabannes sont trop bas pour les tracteurs, le Conseil demande à ce que les employés fassent le nécessaire.

Le Maire fait part au Conseil d'une information de la famille Ménard de Cros pour la présence de rats à proximité de leur habitation. Certains Conseillers municipaux informent le Conseil que ce problème concerne les intéressés qui doivent se mettre en rapport avec les entreprises compétentes.

Mr. Claverie, adjoint, informe le Conseil qu'il s'est renseigné auprès des services préfectoraux et de la D.D.T. concernant la destruction des pigeons qui détériorent le toit de l'église et des maisons environnantes. Un technicien viendra sur place pour voir ce qu'il est possible de faire. Les fientes des oiseaux se sont accumulées sur une dalle de l'église, qui petit à petit s'est rempli d'herbe et se déforme sous le poids, une nacelle est nécessaire pour son nettoyage et sa remise en état.

Mrs. Mettoux et Claverie proposent au Conseil qu'une partie du premier étage de l'ancienne maison Bonnelle, soit aménagé gîte d'étape afin de recevoir les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle. L'équipement de ce local devra être réalisé de manière fonctionnelle mais avec le minimum de frais ; le Conseil donne son accord pour ce projet. Ces deux personnes font également part au Conseil de la demande d'une autre partie de la maison Bonnelle par les Amis de la Résistance, afin d'y entreposer des documents. Le Conseil désire savoir où se trouve le siège social de cette association avant de se prononcer.

Le Conseil évoque la possibilité d'empierrer l'extrémité du chemin menant au Moulin de Chabannes. Il est convenu de se rendre sur place pour visualiser.

M.Clavé Conseiller municipal demande que soit réalisé un plan concerté des zones des zones humides à préserver. Le Conseil approuve cette proposition.

Mme Charamond Conseillère demande à ce qu'une réunion se tienne en septembre pour les plantations de l'aire de jeux et de l'allée du Ri-Courant.

Circulation dans la Grande Rue. Etant donné les difficultés de circulation des véhicules de fort tonnage et des voitures dans le centre bourg dues souvent au stationnement anarchique des véhicules, le Conseil décide qu'une réflexion soit menée en collaboration avec les services de la Gendarmerie afin de trouver une solution à ce problème.

Afin de rendre le travail des employés municipaux de nos communes, plus rationnel, mieux organisé et plus efficace le Conseil décide de proposer à la Commune de Saint Etienne et au S.I.V.O.M., un regroupement des employés au sein du S.I.V.O.M.

Le Maire informe le Conseil qu'une réunion concernant le P.O.S. se tiendra le lundi 23 juillet à la mairie, et qu'une réunion de travail pour le classement des voies de l'A.F.R. aura lieu le 12 septembre à la mairie.